

Abstention : piège à cons ?



Inspirée de la célèbre formule de Jean-Paul Sartre, "*élections piège à con*", la question trouve tout son sens au lendemain d'un scrutin Régionales marqué par un record inédit de non-participation. Mais plutôt que de s'en émouvoir et attendre les bras ballants jusqu'à la prochaine soirée électorale, il convient de comprendre le sens de cette abstention à la fois massive et systémique.

Que dit-elle ? A quoi sert-elle ? **A qui sert-elle ?!**

Certes difficile à interpréter tant elle recouvre une diversité d'intentions (désintérêt, manque d'information, geste volontaire...), il n'en demeure pas moins que résumer l'abstentionniste à ce traditionnel pêcheur totalement désintéressé par la chose politique constituerait un véritable déni de réalité.

Désaveu, ras-le-bol, opposition à une classe politique corrompue, incapacité à choisir, volonté de changement, refus de participer pour ne pas cautionner...tels sont les arguments le plus souvent avancés par ceux qui pratiquent ce qu'il convient d'appeler une "abstention civique". Malheureusement, si les arguments paraissent légitimes, résister en se taisant fait davantage penser à un enfant qui croit impressionner ses parents en retenant sa respiration plutôt qu'un citoyen responsable qui exprime un avis. D'autant plus qu'en s'abstenant d'exprimer son opinion clairement, l'électeur offre une issue de secours inespérée au politicien qui pourra échapper à sa propre responsabilité. Car la plus grave erreur de l'abstention revient à attendre des hommes politiques qu'ils s'infligent à eux-mêmes les sanctions que nous serions en droit d'attendre face à l'évidente fragilité de leur victoire électorale. Pourquoi écouterait-ils le message de la non-participation pour ce qu'elle est, c'est-à-dire une remise en cause, alors qu'il leur est si facile de considérer l'abstentionniste comme un "mauvais citoyen" qui n'a pas compris les enjeux du scrutin et n'est pas venu voter, s'exonérant ainsi des questions embarrassantes ?

En annonçant le chiffre de l'abstention le soir des résultats, commentateurs et politiciens font croire à l'abstentionniste que sa voix aura été entendue. Ils le flattent le temps d'une annonce en direct et en prime-time. Ils le bercent dans l'illusion que son silence aura été compris et aura nécessairement des conséquences. Il n'en est rien ! Si les médias et les responsables politiques commentent aussi abondamment l'abstention, c'est qu'ils savent pertinemment qu'elle ne représente aucun danger pour l'élection d'un candidat, quel qu'il soit. Car l'abstention n'est qu'un leurre, une impasse citoyenne ayant pour utilité politique de canaliser les votes protestataires en les rendant inoffensifs. Comble de l'ironie, il suffirait qu'un seul bulletin soit glissé dans l'urne pour qu'il représente à lui seul 100% des voix ! Telle est l'absurdité de notre système électoral.?

L'abstention fait donc partie intégrante de cette mécanique bien rodée dans laquelle l'électeur absent joue, à son insu, son rôle plein et entier. Un silence complice et stérile qui ne produit rien et ne sert à rien d'autre que de permettre aux militants d'élire plus facilement le champion de leur choix. Car en ne participant pas au vote, les abstentionnistes participent malgré eux au maintien de ce système qu'ils espéraient pourtant dénoncer. Est-ce réellement le but recherché ?!

Comme le rappelle Philippe Pascot dans son livre "Pilleurs d'Etat" *"l'abstention est une aubaine pour les élus car moins il y a de monde, plus c'est facile d'être élu, voire réélu"*. Dès lors, loin d'être un travers démocratique, l'abstention est une chance pour ceux qui sont élus avec une légitimité de plus en plus discutable. C'est certainement la principale leçon à retenir des Régionales. Malgré un record de 66% au premier comme au second tour, un niveau jamais atteint sous la Ve république, tous les sortants ont été réélus sans réelle difficulté. Elle est là, la cruelle réalité que les partisans d'une abstention militante doivent réaliser. **L'abstention, même massive, même majoritaire, ne change rien.**

La véritable question que pose cette abstention civique porte sur la possibilité de s'opposer démocratiquement et pacifiquement aux choix qui sont proposés aux électeurs. En effet, dans notre démocratie, le citoyen n'a d'autres choix que celui d'être d'accord, peu importe que ce soit par adhésion ou par défaut. Or, le code électoral a prévu un outil exprimant le refus de l'offre politique autrement que par l'excès ou l'abdication. Un outil en totale opposition avec la logique du "voter pour le moins pire". Un outil qui n'autorise qu'une seule interprétation possible : « je suis un citoyen exigeant et ce que vous me proposez ne me convient pas ! »

Cet outil, c'est le vote blanc !

Le pouvoir politique a compris depuis longtemps le danger potentiel que pourrait représenter le vote blanc. C'est bien pour cela que depuis 30 ans, aucune loi sur sa reconnaissance n'a pu aboutir au Parlement, et ce en totale opposition avec les 85% des français qu'il est censé représenter. La raison est simple. Le sort du vote blanc est entre les mains de ceux qui en ont peur. La loi du 21 février 2014 en est la plus évidente démonstration. Simplement décompté séparément des votes nuls, le vote blanc ne compte toujours pas dans le calcul des suffrages exprimés. Un peu comme si les radars automatiques des autoroutes n'étaient là que pour flasher les automobilistes...sans les verbaliser !

Ne pas être d'accord est un avis à part entière. Il est le point de départ d'un dialogue constructif et la marque d'une forme d'exigence à l'endroit d'une classe politique coupée des réalités et n'agissant souvent que par intérêt partisan. Encore faut-il s'accorder sur un moyen d'expression compréhensible par tous et porteur de véritables sanctions. Dans un tel contexte de désaveu, une abstention même majoritaire apparaît aux yeux du pouvoir politique comme un moindre mal, sans conséquence pour sa survie électorale. Ce n'est donc pas un hasard si, au-delà des commentaires attristés de circonstance, rien n'est réellement fait pour inciter les électeurs à retrouver le chemin des isoloirs.

A qui profite le crime ?